



Concours Trophée du Meilleur Espoir De la Châtaigne Limousine

Le dimanche 22 octobre 2017

(Dépôt des pièces le samedi 21 octobre)

Le Parrain de cette édition est Mr Eric Lamy Président de l'Union Régionale des confiseurs chocolatiers du limousin.

Règlement du concours

Article 1

Le Comité Départemental de la Foire Primée Départementale de la Châtaigne et du Marron de Beynat organise les 21 et 22 octobre 2017, le trophée de la châtaigne limousine, ouvert aux jeunes issus des métiers de bouche.

Article 2

Il aura lieu à BEYNAT le dimanche 22 octobre 2017. La réception des pièces se fera sur place, le samedi 21 octobre à partir de 13h et se terminera au plus tard à 17 h. Les concurrents devront assurer le transport de leurs pièces par leurs propres moyens. Ce concours, doté de récompenses est ouvert aux jeunes lycéens ou apprentis de moins de vingt-cinq ans le jour du concours.

Article 3

Chaque concurrent devra présenter :

- **Un croquemouche** sur la base de pâte à choux non garnie, de nougatine, sucre d'art, caramel et pastillage sur le thème de :

« La châtaigne et le châtaignier »

- 30 macarons à la châtaigne

Article 4

Le travail des candidats sera évalué en fonction des critères suivants :

- 1- Respect du thème
- 2- Originalité
- 3- Respect des contraintes de la fabrication
- 4- Aspect gustatif du macaron
- 5- Respect du règlement

La grille d'évaluation est adaptée au niveau de formation du candidat.

Chaque candidat devra :

- 1-nommer sa pièce.
- 2-constituer sur un format A4 une affichette avec son nom, celui de la pièce qu'il présente, son établissement scolaire, son entreprise afin de faire la promotion de son établissement scolaire ou de son entreprise le dimanche 22 octobre 2017. En cas d'ex æquo le jury sous la responsabilité du Président pourra être amené à départager les candidats sur la présentation de la plaquette.

Tout litige sera jugé par le président du jury et pourra faire l'objet d'une exclusion.

Article 5

Le Trophée se déroulera dans le cadre de la Foire Primée Départementale de la Châtaigne et du Marron.

Article 6

Les lauréats seront désignés par un jury composé de professionnels, de formateurs et professeurs ainsi que d'amateurs. Celui-ci se réunira pour délibérer le samedi 21 octobre après réception de toutes les pièces.

Le vainqueur recevra le **Trophée du meilleur espoir de la châtaigne limousine ainsi qu'un chèque de 250 €+ un atelier offert par Mr Lamy Parrain de cette édition.**

Le second se verra remettre **Un atelier au choix (chocolat, macaron ...) chez Mr Lamy à Brive la gaillarde**

Le troisième se verra remettre **Un atelier au choix (chocolat, macaron ...) chez Mr Lamy à Brive la gaillarde**

Chaque concurrent recevra un diplôme en témoignage de sa participation et un lot.

Important : Lors de la proclamation des résultats chaque candidat devra obligatoirement être en tenue professionnelle sans logo, ni mention publicitaire. La remise des prix aura lieu le dimanche 22 octobre 2017 vers 17h. Toutes les pièces seront exposées ce jour-là au public de 9 heures à 17 heures ; heure à laquelle elles seront restituées aux concurrents.

Le résultat du concours sera officiellement proclamé le 22 octobre 2017 à BEYNAT. Cette proclamation sera diffusée par voie de presse, radio ainsi que tout autre moyen de communication.

Toutes les pièces artistiques y compris celle du lauréat pourront faire l'objet d'une communication ou d'une exposition sans que son auteur ne puisse prétendre à indemnité d'aucune sorte.

Article 7

Le croquembouche artistique ne devra pas dépasser les dimensions suivantes :

➤ 0,60m x 0,60m pour la base et une hauteur maximum de 0,80m.

Il sera présenté sur un socle sans couvercle, ni paroi et avec le nom qui lui aura été donné par son auteur.

Les candidats auront la possibilité de réaliser les assemblages et finitions sur place avec leur matériel personnel.

Article 8

L'attention des concurrents est attirée sur la nécessité de présenter une pièce qui soit transportable, protégée par un emballage si nécessaire et de bonne conservation.

Article 9

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne la casse, la perte ou le vol des objets exposés et du matériel personnel, tant pendant le transport que durant l'exposition au public.

Article 10

Les réalisations resteront la propriété de leurs auteurs. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit de diffuser par voie de presse, radio ainsi que tout autre moyen de communication, descriptions ou photos des pièces artistiques présentées le jour du concours, accompagnées des candidats et mentionnant l'établissement de formation correspondant .

Article 11

Les inscriptions sont à adresser au :

Comité Départemental de la foire à la châtaigne
Patricia Tronche – Responsable du concours
Pôle producteur - métier de bouche
Brossard- 19190 Lanteuil
Mail : Foire-a-la-chataigne-Beynat-correze@orange.fr
Renseignements complémentaires au 06 81 96 13 38

Au plus tard le 30 septembre 2017

Un chèque de caution de 15 €devra être joint au bulletin d'inscription
(Caution rendue le jour de la proclamation des résultats)

Les organisateurs limitent le nombre de participants à quinze. Les décisions du jury seront sans appel. Le fait de participer au trophée implique de respecter le règlement et d'en accepter toutes les clauses. Les organisateurs se réservent la possibilité de limiter le nombre de candidats par établissement. Toutes précisions et modalités de participations seront confirmées à chaque candidat avec accusé de réception de son inscription, le 1 octobre 2017. Les pièces qui ne seraient pas retirées au terme de trois jours, à compter de la date de leur dépôt, seront réputées être la propriété du comité d'organisation qui en disposera alors librement.



Concours Trophée du Meilleur espoir de la châtaigne Limousine

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 septembre 2017

**Comité Départementale de la foire à la châtaigne
Patricia Tronche
Pôle producteur- métier de bouche
Brossard – 19190 Lanteuil
Tel 06 81 96 13 38**

Nom Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Date de naissance : Nationalité.....
Téléphone..... Mail.....
Entreprise dans laquelle vous exercez : Nom.....
Adresse.....
Téléphone..... Mail.....
Etablissement de formation
Nom
Adresse.....
Téléphone.....
Mail.....
Niveau d'étude : joindre un justificatif.....

Appellation de la pièce présentée (si connue à ce jour)
.....

S'engage à concourir et à respecter le règlement.

Autorise les organisateurs à divulguer mon nom, prénom, adresse.

Accepte le présent règlement ci joint après en avoir pris connaissance.

Etabli un chèque de caution de 15€ à l'ordre du comité d'organisation de la foire à la châtaigne de Beynat. Chèque qui me sera rendu le 21 octobre 2017.

Lu et approuvé en lettre manuscrite

Date et signature
Du concurrent

Date et signature
de l'employeur ou de l'organisme de formation.